

COMMUNIQUE DE PRESSE

Rennes, le 05/01/2026

ARS BRETAGNE

Alexandre JUNIER nommé Directeur de la délégation départementale des Côtes d'Armor

Alexandre JUNIER a pris les fonctions de Directeur de la délégation départementale des Côtes d'Armor de l'ARS Bretagne depuis le 1^{er} janvier 2026. Il succède à François Négrier qui a fait valoir ses droits à la retraite.



Né en 1994, Alexandre Junier est diplômé de Sciences Po Rennes et de l'Institut national du service public. Après des expériences à la direction générale des collectivités locales et à la préfecture de la Loire, il a débuté sa carrière comme chef du service départemental de la jeunesse, de l'engagement et des sports de l'Ariège où il s'est largement investi dans les champs sanitaire et médico-social : participation à la gestion de la crise sanitaire, promotion de l'activité physique comme levier majeur contre la sédentarité et la progression des maladies chroniques, inclusion des personnes en situation de handicap par le sport et prévention en santé auprès des jeunes.

Il a par la suite travaillé au ministère de l'Intérieur, au service de la proximité des services publics et de la déconcentration des administrations, avant d'intégrer l'Institut national du service public en 2024. Cette formation professionnelle l'a conduit à œuvrer au sein de l'ambassade de France en Afrique du Sud, de l'Inspection générale des finances et de la préfecture de la Haute-Corse, où il a contribué à l'action sanitaire et médico-social de l'Etat : soutien à l'action internationale de la France pour lutter contre le sida, la tuberculose et le paludisme en Afrique australe ; protection et autosurveillance des captages d'eau ; prise en charge des patients hospitalisés sur décision du préfet ; organisation de la permanence des soins lors de la visite du pape François à Ajaccio.

Il s'attachera à rencontrer dans les prochains jours l'ensemble des parties prenantes du territoire.

Contact presse
Direction de cabinet
Département communication

Tél : 07 61 23 22 78
Mél : ars-bretagne-communication@ars.sante.fr
www.bretagne.ars.sante.fr



6, Place des Colombes
CS 14250 – 35042 Rennes Cedex

« C'est une grande satisfaction et une volonté forte de ma part que de rejoindre les Côtes-d'Armor. Tout d'abord, pour œuvrer au service des politiques de santé ; la santé étant l'une des premières préoccupations de nos concitoyens, et parce qu'il est également important que les hauts fonctionnaires de l'Etat s'engagent au plus près du terrain afin de répondre aux nombreuses attentes qui s'y expriment. C'est pourquoi, avec les équipes de la délégation et aux côtés de tous nos partenaires, je souhaite mettre ma détermination, mon sens du service public et mon enthousiasme au service des habitants du département, afin d'apporter des réponses de proximité. »

Alexandre JUNIER, Directeur de la délégation départementale des Côtes d'Armor de l'ARS Bretagne